



1071 Saint-Saphorin, le 24 novembre 2022

Municipalité  
de  
St-Saphorin  
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

## **AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN**

### **Préavis municipal no 419-2022**

**Demande de crédit complémentaire de CHF 309'315.50 pour la mise en conformité des ouvrages du réseau d'eau potable communal (préavis 348)**

---

Dates des séances de la commission ad hoc :

30 novembre 2022, à 20h00  
salle de Municipalité

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

## Introduction

En 2015, votre Conseil communal accordait un crédit d'investissement de CHF 2.55 mios pour la mise en conformité du réseau d'eau potable de la commune.

A ce jour, la Municipalité est contrainte de solliciter un crédit complémentaire à votre Législatif afin d'achever ces travaux, en raison d'imprévus importants détaillés ci-dessous.

## Description

Le montant sollicité via le présent préavis est dû aux imprévus suivants :

- Augmentation conséquente du coût des matières premières depuis l'élaboration du préavis initial ;
- Effondrement lors de la creuse du réservoir en Cheseaux et T1a en raison des pluies abondantes de 2021 ;
- Déplacement du lieu de départ du forage dirigé depuis le réservoir inférieur des Faverges qui a augmenté la distance du forage, non prévue au départ ;
- Etanchéité du réservoir des Faverges non compris dans l'offre de base ;
- Création d'une rampe d'accès au réservoir inférieur des Faverges, permettant l'accès aux parcelles de vignes à cet endroit.

## Coût du projet et financement

Le tableau ci-dessous détaille les montants des différentes étapes du préavis 348 vs les montants dépensés à ce jour :

Ouvrage	Préavis TTC	Total payé	Complément
En Cheseaux et T1a	748 845.00	569 405.83	-.-
Bugnon	103 950.00	103 456.53	-.-
Vignes à Gilles	118 729.80	144 695.14	-.-
Faverges	1 355 464.80	1 476 897.68	116 686.85
Chambre du Rocher	209 584.80	55 121.80	160 721.21
Captage de Moulinet	7 425.00	821.75	16 039.12
Rampe et mur / sanitaire puits s/Fontaine	-.-	215 469.58	-.-
Arrondi	6 000.60		
Dépassement	-.-	15 868.31	
<b>Total</b>	<b>2 550 000.00</b>	<b>2 859 315.50</b>	<b>309 315.50</b>

Le complément financier permettra d'achever les travaux du captage du Moulinet, de la chambre du Rocher ainsi que de terminer les finitions du réservoir des Faverges.

La subvention de l'ECA n'est pas encore déduite. Elle devrait s'élever à environ CHF 248'000.- pour l'ensemble des travaux.

Elle sera comptabilisée par le compte 810.504.00 et figurera au bilan compte 9144 « réseau d'eau ». Le solde, à charge communale, sera amorti sur une durée de 30 ans.

## Planification des travaux

La réalisation de ces travaux complémentaires est à planifier de suite, en continuité des ouvrages déjà engagés.

## CONCLUSIONS

Plaise dès lors au Conseil communal de prendre la décision suivante :

- vu le présent préavis municipal
- ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de ce projet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

## LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

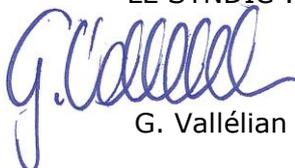
- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement de CHF 309'315.50 pour la fin du projet de mise en conformité des ouvrages du réseau d'eau potable communal ;
- de financer cette dépense par l'emprunt ;
- d'amortir cet investissement sur 30 ans.

---

M. Gilles Guex, Municipal, se tient à disposition de la commission chargée de l'étude de cet objet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos meilleures salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC :		LA SECRETAIRE :
 G. Vallélian		 L. Negro-Chochard

## Annexes à destination de la commission :

- Synthèse des dépenses
- Rapport du bureau RWB sur la situation actuelle
- Préavis 348
- Préavis 347